Publié sur *Commission Paritaire Emploi-Formation Spectacle Vivant (CPNEF-SV)* (https://www.cpnefsv.org)

Rapport emploi formation [1]

Rapport annuel emploi formation dans le spectacle de la CPNEF-SV :

- Dynamique sectorielle
- Opportunités d'emploi et carrières
- Filières de formation
- Développement des compétences

Date de publication 12-12-2025

Rapport annuel

Date de publication : décembre 2025

cpnef : sv COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI FORMATION SPECTACLE VIVANT

Emploi formation dans le spectacle vivant

1. Dynamique sectorielle
2. Opportunités d'emploi et carrières
3. Filières de formation
4. Développement des compétences

1- Dynamique sectorielle

Le public de plus en plus au rendez-vous

Plus de 65 millions de spectateurs

49% des Français ont assisté à un spectacle vivant

Environ 230 000 représentations : 44% de théâtre conte mime, 25% de musique, 12% d'humour, 4% de danse, 4% de comédies musicales, 3% de cabaret, 2% d'arts du cirque, 2% de marionnettes et 4% autres

12% des représentations ont lieu lors de festivals

2,4 milliards d'euros de recettes de billetterie

Non comptabilisés : certains spectacles d'arts de la rue et des programmations gratuites

Billetterie du spectacle vivant en 2024, Ministère de la Culture DEPS, CNM, ASTP

Vitalité

- Un secteur en croissance mais très exposé aux aléas économiques, conjoncturels et à l'instabilité des politiques publiques
- De nombreuses possibilités de carrières dans des domaines variés, des métiers créatifs attractifs qui allient compétences spécifiques et soft skills
- Des performances artistiques d'excellence dans une grande diversité de répertoires et d'esthétiques
- Des formes artistiques sans cesse renouvelées, des défis scénographiques et de l'innovation technologique
- Un réseau de salles et de lieux où voir des spectacles qui anime les territoires et favorise le vivre ensemble

De profondes transformations

- Une complexité croissante pour produire et diffuser des spectacles, avec de fortes contraintes logistiques, réglementaires, administratives et sécuritaires
- L'accélération des usages numériques et de l'IA générative présentent des opportunités pour la création mais aussi des menaces (sur l'emploi et le droit d'auteur)
- Des atteintes à la liberté de création, d'expression et de programmation qui se multiplient
- Des intempéries météorologiques et des aléas climatiques de plus en plus impactant (pluie, orage, canicule…)

Le spectacle vivant regroupe les arts de la scène :

musique, chant, danse, théâtre, mime, conte, marionnettes, stand up, humour, comédies-musicales, cabaret, music-hall, arts du cirque, arts de la rue…

Trois conditions cumulatives doivent être réunies pour qu'une activité relève du spectacle vivant :

1. Une représentation en présence physique du public (en live), contrairement aux spectacles enregistrés (cinéma, audiovisuel, radio, disque)
2. Une représentation d'une œuvre artistique, relevant de la protection du droit d'auteur, contrairement aux évènements sportifs, conférences, défilés de mode…
3. Une représentation jouée par au moins un artiste interprète du spectacle rémunéré (danseur, musicien, comédien…)

Un secteur composé de 3 branches professionnelles

couvertes par des conventions collectives nationales

- Entreprises artistiques et culturelles *CCN 1285*
- Entreprises du secteur privé du spectacle vivant *CCN 3090*
- Entreprises au service de la création et de l'événement *CCN 3252*

Et des structures publiques qui appliquent des accords d'établissements ou un régime spécifique

Les engagements du secteur

- Soutien à l'émergence et aux jeunes artistes
- Déploiement des actions d'éducation artistique et culturelle pour développer les publics
- Investissement dans la transition écologique et la RSE pour transformer les modes de production/diffusion, les mobilités et rénover les infrastructures
- Accompagnement des métiers à haute intensité physique
- Amélioration des conditions de travail et la prévention des risques psycho-sociaux
- Plus d'égalité femmes/hommes, de mixité sociale et générationnelle, d'inclusion des personnes en situation de handicap
- Prévention et lutte contre les VHSS (violences et harcèlements sexistes et sexuels) et contre toutes formes de discriminations

URL source: https://www.cpnefsv.org/etudes-evenements/etudes-rapports/rapport-emploi-formation

Liens
[1] https://www.cpnefsv.org/etudes-evenements/etudes-rapports/rapport-emploi-formation
[2] https://www.cpnefsv.org/sites/default/files/public/pdf/E-Etude-et-rapport/CPNEF-SV%20Rapport%20emploi%20formation%2012-2025.pdf